

COUPE DES PAYS DE LA LOIRE CASAL SENIOR FEMININ - 2019/2020

Finale : 18 avril 2020 à Longué (19h00)

2 clubs engagés

Poule	Poule T
1	LES LANDES
2	VBN

Informations supplémentaires :

- Match en 3 sets gagnants.
- Frais d'arbitrage : 31,00 euros par équipe (62,00 € répartis : 20,00 € pour le marqueur et 42,00 € pour l'arbitre).